

CP

Caen, le 3 mars 2015.

Déclaration liminaire SNPAM/CGT CAP des SGM du 3 mars 2015.

Madame la Présidente, Chers Collègues, Chers Camarades,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour la première CAP de cette mandature.

Tout d'abord, nous devons faire un bilan de la dernière mandature, et pour la CGT, il est mauvais par les coups portés à notre corps des SGM.

*Mauvais par l'absence de recrutements par concours dans notre corps vieillissant, et en quasi-extinction (sauf les détachements entrants).

*Mauvais par l'absence de réel déroulement de carrière avec des agents toujours confinés dans le grade de base depuis de trop longues années, et des avancements insuffisants dans les autres grades.

*Mauvais dans la mise en place d'un repyramidage de C en B.

Comme tous les fonctionnaires, nous sommes touchés par le blocage du point d'indice depuis 2010. Pour retrouver un pouvoir d'achat rattrapant simplement l'inflation, c'est de 6 % qu'il faut augmenter la valeur du point. Depuis 2000, nous avons perdu plus de 15 % sur la valeur de ce point.

Ensuite, malgré une augmentation de l'IAT depuis 2004 (à laquelle le SNPAM/CGT n'est pas étranger) nous alignant sur les corps et fonctions équivalentes de notre ministère, nous ne sommes pas arrivés au niveau de nos collègues de l'agriculture. De plus, la CGT revendique que les primes soient incluses dans le salaire brut et servent ainsi au calcul de notre pension de retraite.

La mise en place du RIFSEEP, et du complément indemnitaire annuel à laquelle la CGT est totalement opposée, renforcera une rémunération au mérite, avec une dose d'arbitraire encore plus grande, en ce qui concerne le complément annuel qui pourra être distribué « à la tête du client ».

Le fait que l'agent ne puisse exercer aucun moyen de recours est un scandale.

Enfin, le repyramidage de C en B, porté de longue date par notre syndicat, notamment par notre Secrétaire Général, Nicolas MAYER est une revendication maintes fois répétée. La DAM, et le DRH, ont été saisis par notre organisation syndicale à de nombreuses reprises, sans réponses tangibles. C'est plus de dix ans de combat que nous portons toujours. Pourquoi les SGM ont été les « dindons de la farce », oubliés lors de l'audit de 2013 concernant les Adjoints Administratifs et les Dessinateurs, le SNPAM/CGT avait interpellé le DRH sur cet oubli dans un courrier du 27 juin 2013 resté sans réponse !

Nous vous demandons une présentation des mesures catégorielles pour 2015. Une étude des possibilités d'avancement dans le corps doit nous être présentée en instance ainsi que les prévisions chiffrées de passage de SGM en SACDD et TSDD pour la mandature actuelle. Bien sûr, un bilan de gestion de la précédente mandature doit nous être présenté tant en matière d'effectifs, que de recrutements, et de promotion sociale par changement de grade et de corps.

Une revue des missions est actuellement en-cours. En parallèle, et à titre d'exemple l'étude des moyennes d'âge dans le Dispositif de Contrôle et de Surveillance fait apparaître une moyenne d'âge élevée dans notre corps sur les navires de notre ministère et dans les ULAM, ce qui augure mal de l'avenir de nos navires qui pourraient être bloqués « à quai » faute d'agents, et de nos missions. Une politique vigoureuse d'embauche doit être mise en place afin de pourvoir au remplacement des agents partant en retraite. Un tuilage serait primordial afin que les connaissances acquises ne se dispersent pas.

Les Elus CGT en CAP des SGM